DELIBERATION N°2025-23

Affectation des résultats

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 15AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à 15h45, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

ARRIVE LE :
- 7 MAI 2025
SOUS - PREFECTURE DE DREUX

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79
Nombre de membres en exercice : 79
Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 16
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 18

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 08/04/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1ère réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents pour le quorum : 16

M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	NOGENT LE ROI
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	PIERRES
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
M.	ALORY Christophe	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	COURTAT Didier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	MORISOT Jean-Marc	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	DUVAL Alain	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel
Mme Matringe déléguée titulaire de SNA à M. Alory

Absents excusés : 11

Mme	LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÜE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme	MEZARD Marie-Laure	Suppléante de	M. BLANCHET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SAINT-PIAT
Mme	JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	BERGER Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M.	RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
Mme	LEON PERDON Virginie	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	HECOURT

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL

Mme Chanfrau est nommée secrétaire de séance.

Exposé du 1er Vice-Président :

Le 1er Vice-Président rappelle que le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune.
Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.
La M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaitre un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

Au vu de ces informations, **Le 1er Vice-Président** propose d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2024 constatés au Compte Administratif 2024, qui présente les résultats suivants :

Les résultats de clôture se présentent donc comme suit :

Résultat antérieur (2023) :

Section de fonctionnement :	+ 1 302 722.67€
Section d'investissement :	+ 269 056.53 €
Part affectée à l'investissement (art. 1068)	0,00 €

Résultat de l'exercice 2024 :

Section de fonctionnement :	+ 356 642.69 €
Section d'investissement :	- 248 822.14 €

Résultats globaux 2024 :

Section de fonctionnement :	+1 659 365.36€
Section d'investissement :	+20 234.39€

RAR dépenses :	*619 583.09 €*
RAR recettes :	*244 118.44 €*

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les dispositions des articles L.2311-5 et R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ;

Vu le compte administratif 2024 du SBV4R ;

Vu le compte financier unique 2024 du SIRE2 ;

Entendu l'exposé de M. LEMOINE, **1er Vice-Président** ;

Après en avoir délibéré à **l'unanimité,** le Comité Syndical décide :

- **D'affecter** les résultats de clôture de l'exercice 2024 de la manière suivante :

Section de fonctionnement / Recettes
Art. 002 (Résultat de fonctionnement reporté) ..... 1 304 135.10 €.
Section d'investissement / Recettes
Art. 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement) ..... 20 234.39 €.
Art. 1068 (affectation minimale) ..... 355 230.26 €.

Le Président,

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le
Le Président,

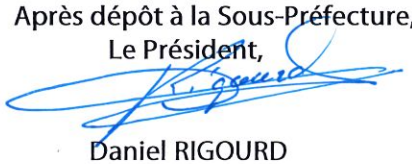

Daniel RIGOURD

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

ARRIVE LE :
07 MAI 2025
SOUS-PREFECTURE
DE DREUX